

C A N A D A
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE CHARLEVOIX-EST

VILLE DE CLERMONT



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné par la soussignée, France D'Amour, directrice générale de la ville de Clermont, qu'à la séance ordinaire du lundi 4 octobre 2021 à 20 h, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante:

- **Propriété située au 36 chemin des Lacs, sur le futur lot 6 467 623 du Cadastre de Québec :**

Réputer conforme la construction d'une résidence avec une superficie au sol de 53,50 mètres carrés alors que la superficie minimale exigée pour une résidence unifamiliale isolée est de 65 mètres carrés.

Toute personne intéressée peut se faire entendre relativement à cette demande à la séance du conseil du 4 octobre 2021 ou peut transmettre ses commentaires par écrit au plus tard le lundi 4 octobre à 12 h par courriel à l'adresse suivante : fdamour@ville.clermont.qc.ca.

Donné à Clermont, ce 16^e jour du mois de septembre deux mille vingt et un.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. D'Amour', with a long horizontal flourish extending to the right.

France D'Amour
Directrice générale